



Conseil d'administration

332^e session, Genève, 8-22 mars 2018

GB.332/HL/2

Section de haut niveau
Segment d'orientation stratégique

HL

Date: 23 février 2018

Original: anglais

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Le travail décent au service du développement durable

Objet du document

Le présent document porte sur certains des défis qui se posent en matière de développement durable, sur leurs incidences sur le monde du travail et la résilience des sociétés et sur la façon dont l'OIT contribue à y faire face. Il servira de base à la contribution de l'OIT aux débats du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2018, qui porteront sur le thème «Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes» et sur une série d'objectifs de développement durable (ODD). Le Conseil d'administration est invité à examiner comment les travaux de l'OIT appuient la réalisation de ces ODD en vue de la préparation de la contribution de l'Organisation aux débats du Forum politique de haut niveau, qui se tiendra en juillet 2018 (voir le projet de décision au paragraphe 61).

Objectif stratégique pertinent: Tous les objectifs stratégiques.

Principal résultat/élément transversal déterminant: Résultat A: Gestion efficace des connaissances au service de la promotion du travail décent.

Incidences sur le plan des politiques: Oui.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Oui.

Unité auteur: Département de la coopération multilatérale (MULTILATERALS).

Documents connexes: GB.332/HL/1; GB.332/POL/5.

Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes

1. Chaque année, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies (ONU) fait le point sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). L'Assemblée générale fixe tous les ans un thème de discussion afin de tenir compte des trois dimensions du développement durable et d'examiner en profondeur les progrès accomplis dans la réalisation des 17 objectifs de développement durable (ODD). Bien que tous les ODD soient passés en revue dans le cadre du thème retenu, une attention particulière est accordée chaque année à un groupe d'objectifs spécifiques, ainsi qu'à l'objectif 17 sur les «moyens de mise en œuvre et les partenariats», en tant qu'objectif transversal.
2. Le Forum, qui se tiendra en juillet 2018, aura pour thème «Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes». Il s'agira d'examiner les objectifs 6 (eau et assainissement), 7 (énergie), 11 (villes), 12 (consommation et production durables) et 15 (écosystèmes terrestres et biodiversité), ainsi que les liens qu'ils entretiennent entre eux et avec les autres ODD, avant d'adopter une déclaration ministérielle. L'année dernière, le Forum s'est intéressé aux objectifs 1 (pauvreté), 2 (faim), 3 (santé), 5 (genre), 9 (industrialisation) et 14 (océans) dans le cadre du thème global «Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation»¹. En 2019, il aura pour thème «Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité» et portera sur les objectifs 4 (éducation), 8 (travail décent et croissance), 10 (réduction des inégalités), 13 (mesures de lutte contre les changements climatiques) et 16 (paix, justice et institutions efficaces).
3. Le thème de 2018 et le choix des ODD mettent particulièrement l'accent sur la relation entre les dimensions environnementale, économique et sociale du développement durable. Certains objectifs fondamentaux ayant trait à l'environnement, tel que l'objectif 13 (lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions), qui sont étroitement liés aux objectifs à l'étude, ne seront toutefois pas examinés. Le présent document rend compte de certaines des contributions importantes du travail décent et de l'action de l'OIT en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi qu'à une énergie fiable, durable et peu coûteuse, de modes de production et de consommation durables, de villes durables et de la protection des écosystèmes.

Systemes socio-économiques durables et interactions avec l'environnement.

4. Le Programme 2030 fournit un cadre conceptuel et normatif qui permet de mettre en avant le rôle du développement économique, de la justice sociale et de la durabilité environnementale en tant qu'objectifs interdépendants propres à susciter l'émergence de sociétés plus durables et résilientes.
5. La nature interdépendante des trois dimensions du développement durable s'explique par le fait que l'activité humaine a des conséquences directes et indirectes pour les populations résultant de l'utilisation et de la modification de l'environnement naturel. Les activités de production et de consommation dépendent de l'utilisation des ressources naturelles et des services qu'offrent les écosystèmes. L'activité de chaque personne et de chaque entité

¹ Document [GB.329/HL/1](#).

économique a des incidences directes et indirectes sur le bien-être de tous et sur l'environnement. Les schémas de production et de consommation conjugués déterminent l'impact économique et environnemental aux niveaux local et mondial et entraînent des conséquences sociales et économiques majeures pour différents groupes de population au fil du temps. La capacité de l'environnement d'exercer ces fonctions environnementales ² et de fournir des services d'origine écosystémique ³ s'en trouve, et s'en trouvera, altérée, au détriment de groupes de population situés dans d'autres zones géographiques et des générations de demain.

6. Au sens du Programme 2030, la durabilité est une notion tournée vers l'avenir selon laquelle les mesures à prendre doivent se fonder sur la situation actuelle, qui résulte elle-même d'actions passées. Pour réaliser l'objectif de la durabilité, il est nécessaire de créer les capacités de production propres à accroître les revenus grâce au travail décent, afin de permettre à chacun de constituer son capital économique et humain, et à contribuer à l'éradication de la pauvreté et à la réduction des inégalités.
7. Ainsi, la notion de durabilité est un appel en faveur de la justice sociale, dans les pays et entre les pays, mais aussi d'une génération à l'autre. Lorsqu'elle est le produit d'un développement inclusif et durable, la justice sociale devient garante de la résilience des sociétés et de l'amélioration universelle et durable de leurs conditions de vie.

Eau, assainissement et énergie durables: un impératif et une source de perspectives pour le travail décent

Eau et assainissement

8. L'objectif 6 des ODD vise à garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable. Il comporte plusieurs cibles visant à assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable, et à des services d'assainissement et d'hygiène (cibles 6.1 et 6.2). Il s'agit également d'améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en diminuant la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs (cibles 6.3 et 6.4). L'eau est une ressource rare, et les retraits d'eau douce devraient être gérés de façon durable, afin d'éviter les pénuries. Les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs, devraient être restaurés (cible 6.6).

² La notion de «fonction environnementale» renvoie à l'idée qu'on peut utiliser l'environnement naturel de diverses manières ou en tirer de nombreux avantages (désignés par le terme «services»). Selon l'ONU, on entend par «fonctions environnementales» les fonctions qualitatives des actifs naturels non produits, tels que la terre, l'eau et l'air (ainsi que les écosystèmes connexes) et leur biote. Il s'agit par exemple de la fourniture de matières premières et d'énergie, utilisées pour produire des biens et des services, et de l'absorption des déchets issus de l'activité humaine.

³ La notion de «service d'origine écosystémique» est liée à celle de «fonction environnementale», mais a une portée plus large. Elle désigne: i) les services de prélèvement, tels que la production de nourriture et d'eau; ii) les services de régulation, c'est-à-dire le contrôle du climat et des maladies; iii) les services d'auto-entretien, tels que les cycles nutritifs et la pollinisation des cultures; iv) les services culturels, qui procurent des bénéfices récréatifs et spirituels. Millennium Ecosystem Assessment: *Rapport de synthèse de l'évaluation des écosystèmes pour le Millénaire* (Island Press, Washington DC, 2005).

9. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit fondamental. L'eau est essentielle à la survie des écosystèmes, dont l'humanité dépend, et sa disponibilité et sa qualité sont cruciales pour la vie et les activités de production. L'eau est utilisée aussi bien pour la production d'énergie que pour d'autres procédés industriels, ainsi que pour la pêche, l'agroalimentaire et la consommation directe des ménages. La moitié de la main-d'œuvre mondiale, soit environ 1,5 milliard de personnes, travaille dans huit secteurs d'activité tributaires de l'eau et des ressources naturelles, à savoir: l'agriculture, la sylviculture, la pêche, l'énergie, les industries manufacturières à fort coefficient de ressources, le recyclage, la construction et le transport ⁴. Les modes de production non durables, qui ont des conséquences néfastes sur la quantité et la qualité des ressources en eau en raison de la surexploitation et de la pollution, font peser une menace sur les emplois et les moyens de subsistance des populations, sapant ainsi la capacité de résilience des sociétés. Au contraire, la gestion efficace et durable de l'eau et de l'assainissement peut, directement ou indirectement, être source d'activité économique et d'emplois de qualité.
10. Le manque d'accès à l'eau et la pénurie d'eau sont particulièrement problématiques dans les pays en développement, où le changement climatique aggrave les vulnérabilités existantes. Selon les estimations, une augmentation de 2 degrés de la température moyenne pourrait entraîner une diminution des rendements comprise entre 20 et 50 pour cent dans le secteur de l'agriculture pluviale ⁵. Dans le cadre du développement durable et de l'adaptation au changement climatique, il faut parvenir à une meilleure gestion de l'eau, en améliorant la conservation des ressources hydriques, en les utilisant plus efficacement dans l'agriculture et l'industrie et en améliorant les infrastructures.
11. La disponibilité, la qualité et l'accessibilité des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont des éléments essentiels pour la santé et l'autonomisation des populations les plus défavorisées et les plus vulnérables. Selon les estimations de l'OMS, 846 000 personnes succombent chaque année aux maladies diarrhéiques, et plus de 340 000 travailleurs meurent faute de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement suffisants ⁶. Le stress hydrique diminue la productivité des travailleurs et amoindrit leur capacité de travailler. L'insalubrité de l'eau et les mauvaises conditions sanitaires présentent également des risques pour la santé susceptibles de peser sur la croissance économique actuelle et future, notamment en raison de la propagation des maladies et de la pollution de l'eau. Les enfants sont particulièrement vulnérables, car ces facteurs peuvent compromettre leur développement.
12. Pour des millions de personnes vivant dans les pays en développement, l'accès à l'eau potable est un défi quotidien. Ainsi, la corvée d'eau et le temps considérable qu'elle exige pèsent particulièrement sur les femmes et les filles. Il s'agit d'un travail non rémunéré qui a également un coût social, puisque le temps et les ressources humaines qui sont consacrés à ces tâches ne peuvent pas être dédiés à une activité plus productive, à l'acquisition de compétences ou à l'éducation.
13. De plus, de nombreuses entreprises agroalimentaires pâtissent considérablement de la pénurie d'eau et de l'inefficacité des politiques et pratiques de réglementation de l'eau,

⁴ UNESCO/ONU-Eau: *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2016, L'eau et l'emploi* (Paris, 2016).

⁵ N. Stern: *The Stern Review: The Economics of Climate change* (Londres, 2006) [en anglais uniquement].

⁶ OMS: *Preventing disease through healthy environments: A global assessment of the burden of disease from environmental risks* (Genève, 2016) [en anglais uniquement].

notamment des structures entraînant une distorsion des prix ⁷. En effet, dans certains pays, les structures de prix de l'eau et des autres services collectifs sont fondées sur des schémas de subvention croisée qui fixent des prix peu élevés pour la consommation des ménages et des prix élevés pour les activités des entreprises, ce qui peut décourager l'investissement et peser sur la croissance de la productivité ⁸.

14. L'OIT s'emploie activement à améliorer l'approvisionnement en eau et la gestion des ressources en eau et de l'assainissement en collaborant avec d'autres organismes des Nations Unies ⁹. L'OIT a rejoint ONU-Eau en 2010, et le Directeur général de l'Organisation en a assuré la présidence en 2016-17. Avec l'appui d'une équipe spéciale d'ONU-Eau, le BIT a coordonné la campagne pour l'édition 2016 de la Journée mondiale des toilettes, sur le thème «Des toilettes et des emplois». Lors d'une manifestation organisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur le thème de l'accès à l'Eau, à l'Assainissement et à l'Hygiène (WASH) sur le lieu de travail, l'OIT a publié un manuel d'autoformation intitulé «WASH@Work».
15. L'OIT a également dirigé la campagne de 2016 pour la Journée mondiale de l'eau, qui a notamment donné lieu à la publication du rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2016. Ce rapport, intitulé «L'eau et l'emploi», établissait le lien existant entre les objectifs 6 et 8. Le rapport de synthèse d'ONU-Eau sur l'ODD 6, qui sera publié à l'occasion du Forum politique de haut niveau, apportera des éléments d'information supplémentaires démontrant l'existence d'une relation entre l'eau et l'emploi, en s'appuyant sur des travaux de recherche menés par le BIT avec l'appui financier d'ONU-Eau. Le lien entre les objectifs 6 et 8 est évident, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène sur le lieu de travail (consacré par 10 conventions de l'OIT et par 18 recueils de directives pratiques) et dans la mesure où la collecte de l'eau (principalement dévolue aux femmes et aux enfants) est considérée comme du travail ¹⁰.
16. La Décennie internationale d'action sur le thème «L'eau pour le développement durable» (2018-2028) sera l'occasion de souligner l'importance du dialogue social dans la gestion des ressources en eau, étant donné que la participation des services de distribution d'eau, des travailleurs du secteur et d'autres acteurs, tels que les communautés autochtones et les femmes, peut permettre d'éviter les conflits éventuels concernant les ressources en eau et améliorer la coordination et l'efficacité des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.
17. Pour assurer une gestion équitable et efficace des pénuries d'eau face à des intérêts divergents, il faut mettre en place un dialogue entre les populations, les secteurs d'activité et les pays concernés, selon qu'il convient. Bien souvent, les ressources en eau doivent être partagées entre différentes régions géographiques et indépendamment des frontières politiques, ce qui exige une gouvernance détachée de toute considération territoriale. Le

⁷ Banque mondiale: *Améliorer le climat des affaires dans l'agriculture* (résumé) (Washington DC, 2017).

⁸ Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU: «[Providing Water to the Urban Poor in Developing Countries: the Role of tariffs and Subsidies](#)». *Sustainable Development Innovation Brief, Issue 4*, (New York, 2007) [en anglais uniquement].

⁹ Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte (PAGE): (Projets mondiaux – plurinationaux: BFA106, BRA109, CHN253, GHA103, PER152, SEN103, ZAF101), Mexique (MEX102 – utilisation rationnelle des ressources), Tunisie (TUN103 – chaîne de valeur, entreprises vertes), Zambie (ZMB133 – construction de logements).

¹⁰ Dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST): [Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre](#), 2013.

Programme 2030 préconise d'assurer la gestion intégrée des ressources en eau, notamment au moyen de la coopération transfrontière, de développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, et d'appuyer et de renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement (cibles 6.5, 6.a et 6.b).

18. L'OIT contribue de diverses façons à améliorer la gouvernance et la gestion de l'eau et des autres ressources au niveau local tout en créant des possibilités d'emploi, notamment en encourageant le recours à des entrepreneurs locaux dans le cadre des programmes d'investissement à haute intensité de main-d'œuvre. Cette approche peut être utile pour aider les communautés autochtones et les communautés rurales dispersées à obtenir l'accès aux services de base et à mobiliser leurs dirigeants en vue de conclure un partenariat avec les autorités publiques (nationales ou locales) pour la gestion, la fourniture et l'entretien des services de base. Le BIT a élaboré des lignes directrices à l'intention des entités publiques et des dirigeants communautaires pour la passation de contrats avec les collectivités locales, afin de les orienter sur la gestion du processus de participation et en ce qui concerne les possibilités de partenariats public-privé entre le gouvernement et les communautés.

Energie

19. L'objectif 7 des ODD vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable. L'accès à des services énergétiques abordables a été le moteur de l'industrialisation et de la croissance économique moderne. Il est toutefois notoire que l'utilisation des combustibles fossiles est une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre et d'autres polluants, et qu'elle a eu des incidences considérables, à savoir une dégradation de l'environnement et des changements climatiques causés par l'homme, qui mettent de plus en plus en péril les économies et le bien-être des populations. Aux fins de la transition vers une utilisation durable de l'énergie, il faut concentrer les investissements dans la recherche, les infrastructures et les compétences propres à réaliser l'objectif d'une énergie renouvelable qui soit sans danger pour l'environnement et qui génère moins d'émissions ¹¹.
20. De nos jours, 1,3 milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité, et plus de 2,5 milliards n'ont pas accès à des combustibles domestiques propres. A cet égard, et comme pour l'accès à l'eau potable, la charge repose souvent plus lourdement sur les épaules des femmes, dans la mesure où elles effectuent une part disproportionnée des tâches ménagères. Les ménages défavorisés consacrent une proportion beaucoup plus importante de leurs revenus à l'énergie et aux dépenses connexes, tels que l'alimentation. La demande concernant des besoins fondamentaux de ce type n'étant pas élastique, l'évolution des prix a des effets notables sur les revenus et diminue la capacité des ménages de satisfaire d'autres besoins.
21. Le manque d'accès à une énergie fiable et financièrement abordable est l'une des principales difficultés auxquelles se heurtent les entreprises dans les pays en développement. L'énergie est un élément fondamental pour la mise en place d'un environnement favorable aux

¹¹ Parmi les interventions de l'OIT dans le cadre du PAGE, on peut citer les éléments suivants: (Projets mondiaux – plurinationaux: BFA106, BRA109, CHN253, GHA103, PER152, SEN103, ZAF101), Bangladesh (Projet «Skills 21»), Tunisie (TUN103 – chaîne de valeur, entreprises vertes), Zambie (ZMB133 – construction de logements).

entreprises durables, à savoir le cadre réglementaire requis pour assurer la durabilité des entreprises et favoriser l'émergence de sociétés résilientes ¹².

22. Afin d'améliorer l'accès à des énergies propres, il est nécessaire que des travailleurs qualifiés et des entreprises productives mettent en place, distribuent, entretiennent et exploitent des systèmes énergétiques durables. En 2016, le secteur des énergies renouvelables employait 9,8 millions de personnes dans le monde, soit une augmentation de 1,1 pour cent par rapport à 2015. C'est en Chine, au Brésil, en Allemagne, en Inde, au Japon et aux Etats-Unis que se concentraient la plupart des emplois de ce secteur. La plus grande part de la main-d'œuvre mondiale, à savoir 62 pour cent, se trouve en Asie.
23. Dans le secteur du charbon, l'emploi est en baisse en raison de la diminution du nombre de centrales à charbon et de l'amélioration des techniques d'extraction. Ainsi, en Chine, où est produit près de la moitié du charbon mondial, le gouvernement a prévu de fermer 5 600 mines en raison de l'excès de l'offre et du ralentissement économique. Cela pourrait entraîner la disparition de 1,3 million d'emplois de mineurs, soit 20 pour cent de la main-d'œuvre totale du secteur du charbon en Chine. En Inde, les emplois au sein de l'entreprise Coal India, premier producteur mondial de charbon, ont chuté de 36 pour cent, passant de 511 000 emplois en 2002-03 à 326 000 en 2015-16 ¹³.
24. En 2014, une étude a été réalisée aux Etats-Unis afin d'examiner les effets sur l'économie d'une réduction de 40 pour cent des émissions d'ici à 2030, grâce à un investissement de 200 milliards de dollars des Etats-Unis par an en faveur des énergies propres et de l'efficacité énergétique. Il en résulterait un gain net d'environ 4 millions d'emplois et une baisse du taux de chômage de 1,5 pour cent, malgré la disparition de 1,5 million d'emplois dans le secteur des énergies fossiles et dans les secteurs à forte intensité d'énergie ¹⁴.
25. Dans de nombreux pays, les politiques énergétiques et les politiques relatives au renforcement des compétences et au développement industriel ne sont pas suffisamment alignées. Les pays sont confrontés à l'insuffisance des infrastructures nécessaires pour construire des réseaux de distribution et y transporter les nouvelles énergies. Dans bien des pays, le manque de compétences techniques et de capacités humaines fait gravement obstacle à l'amélioration de l'accessibilité, de l'efficacité et de la durabilité de l'énergie.
26. Des programmes menés par l'OIT au Bangladesh, au Brésil et en Zambie ont montré qu'associer renforcement des capacités et promotion des entreprises pouvait permettre de réaliser l'objectif double de l'accès à l'énergie et de la création de nouveaux emplois plus productifs. Des systèmes de formation technique et professionnelle appropriés sont nécessaires pour remédier aux pénuries de main d'œuvre qualifiée ¹⁵. A titre d'exemple, le Bangladesh a adopté, en 2008, une politique nationale sur les énergies renouvelables prévoyant la mise en place de dispositifs solaires au profit des quelque 90 millions de

¹² BIT: *Travail et changement climatique: l'initiative verte*, rapport du Directeur général, rapport I, Conférence internationale du Travail, 106^e session, Genève, 2017.

¹³ International Renewable Energy Agency (IRENA): *Renewable energy and jobs: Annual review 2017* (Abou Dhabi, 2017) [en anglais uniquement].

¹⁴ R. Pollin, H. Garrett-Peltier, J. Heintz, et B. Hendricks: *Green Growth: A U.S. Program for Controlling Climate Change and Expanding Job Opportunities* (PERI working papers, 2014) [en anglais uniquement].

¹⁵ BIT: *Skills for green jobs: A global view* (Genève, 2011) [en anglais uniquement]. Un résumé analytique est disponible en français à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_164628.pdf.

personnes – soit la moitié de la population – qui n’ont pas accès à l’électricité. Pour répondre à l’immense besoin de techniciens qualifiés, le gouvernement a introduit, en partenariat avec l’OIT et Grameen Shakti – entreprise de technologie et de microcrédit – un programme de formation technique et professionnelle et un système d’acquisition de compétences normalisé. Aujourd’hui, plus de 100 000 emplois de qualité ont été créés, et plus de 2 millions de dispositifs solaires ont été installés.

Des villes durables pour des sociétés équitables et résilientes

Urbanisation

27. Par définition, les villes sont des établissements humains densément peuplés et sont donc fortement corrélées à la production et à la consommation, à la pollution atmosphérique, aux émissions de gaz à effet de serre et à la génération de déchets dans le monde. Cependant, parce qu’elles concentrent les populations, les activités de production et l’utilisation des ressources, elles offrent des possibilités d’économies d’échelle et de gains d’efficacité non négligeables qui pourraient favoriser la réalisation simultanée de plusieurs ODD. L’ODD 11, qui vise à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, constitue ainsi non seulement l’un des principaux enjeux de notre époque, mais est également porteur de bénéfices considérables sur les plans économique, social et environnemental.
28. Les besoins fondamentaux non satisfaits (accès à l’eau et à l’assainissement, énergie peu coûteuse et moins polluante, gestion efficace des déchets, sécurité alimentaire, etc.) sont très importants dans les zones rurales, où se concentrent les populations défavorisées dans la plupart des pays en développement. Le manque d’accès à ces services de base touche également les zones urbaines, où il constitue souvent un trait caractéristique de la pauvreté et des inégalités. Il amoindrit également la capacité des villes de générer une croissance économique inclusive et des emplois productifs et décents.
29. Selon le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l’ONU (DAES), plus de 50 pour cent de la population mondiale vit à présent en milieu urbain. Or ce pourcentage va continuer d’augmenter pour atteindre 60 pour cent en 2030 et 70 pour cent d’ici à 2050, puisque, chaque semaine, 1,5 million de personnes s’installeront en ville¹⁶. Dans les campagnes, le nombre d’habitants devrait rester stable, de sorte que la croissance de la population mondiale se produira essentiellement dans les centres urbains, où l’on s’attend à ce que les migrations internes et internationales influent fortement sur la dynamique démographique.
30. Les activités à forte productivité, tout comme la plupart des activités industrielles et des activités de prestation de services, se concentrent dans les villes. Depuis toujours, sous l’effet de l’urbanisation, le revenu par habitant s’accroît et l’industrie et les services contribuent pour une part plus importante au produit et à l’emploi intérieurs. Cette évolution structurelle a été favorisée par l’augmentation de la productivité dans l’agriculture et l’exode rural. Cela étant, dans beaucoup de pays en développement, l’urbanisation telle qu’elle s’opère actuellement ne s’accompagne pas d’une hausse de la productivité et d’une amélioration des

¹⁶ DAES: *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision* (New York, 2015).

conditions de vie dans les zones rurales, mais demeure associée à une pauvreté persistante dans l'agriculture et à la progression du chômage et du sous-emploi en ville ¹⁷.

31. Les effets du changement climatique vont probablement aggraver la pauvreté en milieu rural et pousser encore davantage de personnes à émigrer des campagnes vers les villes. Selon les estimations du BIT, l'agriculture emploie 1,3 milliard de personnes (soit près de 40 pour cent de la main-d'œuvre mondiale), dont une majorité de travailleurs pauvres et un grand nombre de travailleurs migrants ¹⁸. Or, l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis s'attend à une diminution du rendement des cultures de riz et de maïs, respectivement de 3,2 pour cent et de 7,4 pour cent pour chaque augmentation de 1 degré de la température ¹⁹. Cette diminution va accentuer les problèmes préexistants, notamment le chômage et la pauvreté. Les populations vulnérables dont les ressources sont insuffisantes pour amortir le choc pourraient par conséquent gagner les villes à la recherche de possibilités de travail décent ²⁰.
32. En ville, les migrants ruraux peuvent être touchés par la pauvreté, notamment parce que leurs compétences sont inadéquates et leur protection sociale insuffisante ²¹. Ils travaillent souvent dans des secteurs d'activité qui se trouvent parmi les plus exposés aux variations climatiques ²². Dans l'industrie manufacturière et le secteur du bâtiment, où beaucoup de migrants sont employés, les travailleurs en intérieur et en extérieur sont soumis à un stress thermique, les moyens de réguler la température faisant parfois défaut ²³.

Villes vertes et travail décent

33. Pour faire en sorte que les villes soient durables, il faut investir dans la mise en place d'infrastructures à faible émission de carbone, la construction écologique ainsi que la rénovation et la modernisation des bâtiments, autant d'activités porteuses de nouvelles possibilités de création d'emplois. Les bâtiments consomment 32 pour cent des ressources énergétiques mondiales et génèrent 19 pour cent des émissions totales de CO₂ ²⁴.
34. La gestion des déchets constitue pour les établissements humains un service essentiel de protection de l'environnement. Elle crée également des emplois. Les politiques de sécurité et de santé au travail (SST) devraient permettre de rendre décents, sans danger et sains les emplois existants dans la gestion des déchets et le recyclage. Les normes de SST doivent

¹⁷ CNUCED: *The Least Developed Countries Report 2015* (Genève, 2015).

¹⁸ BIT: *Global estimates on migrant workers: Results and methodology – Special focus on domestic workers* (Genève, 2015). Statistiques pour 2011 établies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (en estimant la main-d'œuvre mondiale à 3,3 milliards de personnes).

¹⁹ <https://www.scientificamerican.com/article/for-crop-harvests-every-degree-of-warming-counts/>.

²⁰ BIT: L. Olsen: *The Employment Effects of Climate Change and Climate Change Responses: A Role for International Labour Standards?* (Genève, 2009).

²¹ BIT: *Employment Policies Report – China: Promoting Decent Employment for Rural Migrant Workers* (Bangkok, 2011).

²² Ibid.

²³ Ibid.

²⁴ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC): *Climate Change 2014: Synthesis Report* (2015). [en anglais uniquement].

être appliquées et une formation dans ce domaine être dispensée; parmi les travailleurs du secteur de la gestion des déchets, qui seraient 19 à 24 millions dans le monde, 4 millions seulement ont un contrat de travail en bonne et due forme et sont protégés par des règles de sécurité. Ce chiffre devrait considérablement augmenter avec l'adoption du modèle de l'«économie circulaire». A cet égard, au Brésil et en Colombie, les ramasseurs de déchets se sont organisés en coopératives, et leurs revenus et conditions en matière de SST se sont améliorés grâce à cette mesure de formalisation.

35. Bon nombre de multinationales sont en train d'adopter le mode de production dit «circulaire», qui consiste à produire de manière plus économe en ressources en passant du modèle «fabriquer-utiliser-jeter» au modèle «fabriquer-utiliser-réutiliser». La production circulaire fait davantage appel aux services et offre un potentiel de croissance nette de l'emploi, car les services sont à haute intensité de main-d'œuvre. Par comparaison avec le modèle économique actuel, l'économie circulaire permettrait de faire progresser de 7 pour cent le produit intérieur brut de l'Europe d'ici à 2030 ²⁵.

Les villes comme vecteurs de développement économiquement, socialement et écologiquement durable ²⁶

36. Les établissements humains densément peuplés se caractérisent par des réseaux de transport public et de distribution d'eau et d'énergie plus efficaces et donc plus écologiques. Les infrastructures d'approvisionnement en eau et en énergie, de traitement des déchets et de transport ainsi que d'autres services essentiels peuvent être conçus de façon à desservir pareillement l'ensemble des ménages, des travailleurs et des entreprises, tout en ayant une empreinte écologique plus faible. Ils peuvent avoir une incidence sociale positive en rapprochant les habitants de lieux différents et en leur offrant des possibilités égales en matière d'emploi, d'éducation et de services. Ces politiques – parmi d'autres – qui permettent de limiter la ségrégation spatiale de groupes de population et le risque de discrimination sont indispensables pour assurer l'inclusion sociale et la mobilité.
37. La Déclaration de Quito sur les villes et les établissements humains viables pour tous, qui figure dans le Nouveau programme pour les villes, adopté à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) ²⁷, insiste sur l'importance du travail décent pour assurer la durabilité des villes. Le Nouveau programme pour les villes reconnaît le rôle du travail décent et engage les Etats Membres «à promouvoir, selon que de besoin, le plein emploi productif, le travail décent pour tous et les possibilités de subsistance dans les villes et les établissements humains, en accordant une attention particulière aux besoins et au potentiel des femmes, des jeunes, des personnes handicapées, des peuples autochtones, des communautés locales, des réfugiés, des personnes déplacées et des migrants, particulièrement les personnes les plus pauvres et celles se trouvant en situation de vulnérabilité, ainsi qu'à promouvoir un accès non discriminatoire aux possibilités d'obtenir un revenu en toute légalité». Les villes et les établissements humains sont qualifiés de systèmes économiques et sociaux où l'on peut accroître la productivité si

²⁵ Fondation Ellen MacArthur et McKinsey: [Growth within: A circular economy vision for a competitive Europe](#) (2015).

²⁶ PAGE: (Projets mondiaux – plurinationaux: BFA106, BRA109, CHN253, GHA103, PER152, SEN103, ZAF101), Egypte (EGY106 – gestion des déchets, emploi des jeunes), Zambie (ZMB133 – construction de logements).

²⁷ Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 23 décembre 2016 («Nouveau Programme pour les villes») ([A/RES/71/256](#)).

l'on améliore les conditions de travail «en offrant à la population active des possibilités d'obtenir un revenu, des connaissances, des qualifications et l'accès à des établissements d'enseignement qui contribuent à une économie novatrice et compétitive».

38. Les principes de l'Agenda du travail décent se trouvent largement incorporés dans la Déclaration de Quito grâce au processus de sensibilisation et de consultation qui a été mené auprès des représentants des Etats Membres de l'OIT et de ses mandants. Le Nouveau programme pour les villes fixe un cadre consensuel pour l'action visant à remédier aux conditions de travail inadéquates, à améliorer la protection sociale et à faire respecter les normes du travail dans les établissements humains, et fournit des orientations pour les programmes par pays de promotion du travail décent et les stratégies nationales de développement durable.

Production et consommation durables et conservation des écosystèmes terrestres

Production et consommation durables ²⁸

39. Pour que les sociétés soient résilientes, il faut que des emplois productifs et décents soient disponibles en nombre croissant et puissent être créés à l'avenir dans une logique de croissance économique inclusive et écologiquement durable. Les modes de production et de consommation deviennent non durables lorsqu'ils ont notamment pour effet d'appauvrir les ressources naturelles et de réduire la capacité des écosystèmes de fournir les services nécessaires à la vie et aux activités de production.
40. Le caractère non durable d'un mode de production ou de consommation peut ne pas être évident ni être reconnu, car la dégradation de l'environnement et l'utilisation non durable des ressources naturelles produisent le plus souvent leurs effets sur d'autres ménages et producteurs, notamment ceux des générations suivantes. Lorsque les coûts sociaux et environnementaux sont reconnus et pris en compte dans l'action gouvernementale, leur réduction devient une excellente raison d'adopter des modes de production et de consommation plus économes en ressources et moins polluants. La production plus économe en ressources offre la perspective de gains de productivité porteurs d'une plus grande valeur ajoutée et, donc, d'une rémunération accrue pour les travailleurs.
41. Les modes de production et de consommation non durables modifient le climat, l'utilisation des terres et le cycle de l'eau, du carbone et de l'azote, et donnent également lieu à une surutilisation de l'eau et à d'autres types d'exploitation excessive des ressources, tels que la surpêche. Ces conséquences environnementales réduisent les rendements agricoles et la biodiversité et appauvrissent les écosystèmes qui sous-tendent la production et l'emploi; les ménages et producteurs touchés se comptent par milliards. On considère que les changements climatiques dus aux activités humaines sont à l'origine de la multiplication des catastrophes «hydrométéorologiques» telles que les tempêtes, les ouragans et les inondations

²⁸ PAGE: Mexique (MEX102 – utilisation rationnelle des ressources), Pakistan (PAK176 – politiques favorables aux entreprises durables, utilisation rationnelle des ressources dans l'industrie du cuir), Philippines (PHL104 – entreprises vertes, transition durable dans le secteur minier); SCORE (projets mondiaux – plurinationaux); PAGE (Projets mondiaux – plurinationaux: BFA106, BRA109, CHN253, GHA103, PER152, SEN103, ZAF101); Groupe de coordination des Nations Unies pour le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables; «Les achats durables: considérations sociales, économiques et environnementales de la passation des marchés publics» (cours de formation prévu pour avril 2018 – Centre international de formation de l'OIT, Turin).

de forte intensité et les sécheresses, qui augmentent le risque de feux de forêt, de famines et d'insécurité alimentaire et entraînent la propagation des maladies ²⁹.

42. Les efforts déployés pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'énergie, des matériaux et des ressources ont beaucoup été axés sur les solutions techniques telles que l'élaboration et le déploiement de nouvelles technologies, si bien que les pratiques sur le lieu de travail, les relations du travail et le dialogue social n'ont pas toujours été pris en considération en tant que composantes essentielles des politiques nationales de développement visant à favoriser la production durable. Sans la participation des travailleurs et des entreprises, bon nombre d'objectifs et de cibles seront difficilement réalisables par le seul jeu de la réglementation ou d'instruments économiques tels que des taxes sur l'utilisation des ressources.
43. La mise en œuvre d'initiatives telles que Promotion des entreprises compétitives et responsables (SCORE) et Partenariat pour une action sur l'économie verte (PAGE) dans plusieurs pays et du Système de mesure et d'amélioration de la productivité (SIMAPRO) au Mexique a permis de tirer un certain nombre d'enseignements, notamment que l'adoption de certaines pratiques sur le lieu de travail et le dialogue social (entre les travailleurs et leur direction) aux niveaux de l'entreprise et de la branche d'activité sont utiles pour susciter un consensus et des soutiens en faveur d'objectifs que les entreprises et les secteurs d'activité puissent réaliser.
44. Les petites et micro entreprises doivent faire l'objet d'une attention particulière, car il leur est plus difficile d'utiliser les ressources et l'énergie de manière rationnelle. Il arrive que les petites et moyennes entreprises (PME) ne disposent pas des capacités techniques voulues, ou qu'elles n'aient pas accès aux ressources et connaissances nécessaires pour acquérir de telles capacités. La formation des entreprises et des travailleurs peut contribuer pour beaucoup à induire une transition vers des modes de production plus efficaces.
45. Les politiques visant à faire évoluer les modes de consommation, telles que la suppression des subventions énergétiques, peuvent avoir des effets négatifs sur les ménages à faible revenu. Des données provenant de plusieurs pays montrent que les réformes tarifaires et fiscales ont plus de chance d'aboutir lorsqu'elles sont assorties de mesures d'ordre social telles que les transferts en espèces et d'autres dispositifs de compensation ³⁰.
46. Le Forum pourrait donner des orientations concernant les moyens d'appréhender dans son ensemble la question des modes de production et de consommation durables, sans se limiter aux solutions techniques. Les réformes économiques, fiscales et tarifaires doivent s'accompagner au besoin de mesures sociales, et le rôle des acteurs du monde du travail devrait être pris en compte, notamment en encourageant les relations du travail et le dialogue social aux niveaux de l'entreprise, de la branche et du secteur d'activité.

Protection des écosystèmes

47. L'ODD 15 vise à «préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et

²⁹ J. Sachs: *The Age of Sustainable Development* (Columbia University Press, 2015).

³⁰ Enseignements tirés de la réforme des subventions pour les combustibles fossiles menée en Egypte, en Indonésie et dans un grand nombre d'autres pays.

inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité»³¹.

48. Par «biodiversité», on entend la variabilité des gènes au sein d'une même espèce et la diversité des espèces. L'interaction des espèces agit sur les différents écosystèmes et leur productivité. L'altération de la biodiversité et des écosystèmes a des effets négatifs sur les activités humaines de production qui en dépendent directement ou indirectement. La modification des écosystèmes peut entraîner la propagation de maladies et d'espèces invasives qui amoindrissent la capacité d'autorégulation de l'environnement, ce qui se répercute sur la santé des sols, les récoltes, les stocks halieutiques et la productivité du secteur de la pêche et, donc, sur la production, l'emploi et les revenus.
49. L'appauvrissement de la biodiversité mondiale et la dégradation des écosystèmes mettent en péril l'habitat et la santé des populations, ainsi que l'activité économique et l'emploi, et ont sur différents groupes de producteurs et de travailleurs des répercussions importantes, ce qui ne va pas sans poser des problèmes tenant à la répartition géographique et intergénérationnelle des gains économiques de production. Certains groupes de travailleurs et les micro, petites et moyennes entreprises sont davantage exposés aux conséquences immédiates de la perturbation des écosystèmes, même si, à plus long terme, toutes les activités humaines pourraient être touchées.
50. La pauvreté peut pousser les ménages et les petits producteurs à adopter des pratiques non durables du point de vue environnemental et les faire basculer dans une forte dépendance vis-à-vis de l'exploitation de ressources naturelles pour s'assurer des revenus, un emploi et des moyens de subsistance. La protection et la restauration des écosystèmes doivent par conséquent aller de pair avec la promotion d'autres sources d'emplois, de revenus et de moyens de subsistance.
51. Les autochtones représentent 5 pour cent de la population mondiale (soit 370 millions de personnes), mais dépendent d'écosystèmes qui couvrent 22 pour cent de la surface terrestre, et pourraient donc permettre de préserver 80 pour cent de la biodiversité mondiale. Des études menées au Brésil ont montré que les forêts dont la gestion est assurée non pas par l'Etat ou des entités privées mais par des autochtones affichent un taux de déforestation 27 fois moins élevé. Le dispositif *Bolsa Floresta*, qui s'adresse directement aux communautés forestières, est considéré comme un mécanisme efficace de «paiement pour services liés aux écosystèmes»³².
52. Beaucoup des programmes en cours ne traitent pas la question de la lutte contre l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des ressources de manière globale, en ce qu'ils ne tiennent pas compte de la dimension de l'emploi et de la dimension sociale de cette question. L'un des principaux enseignements à retenir est que, souvent, les politiques visant à contrôler, à limiter ou à prévenir l'utilisation de ressources fonctionnent lorsqu'elles sont combinées à des dispositifs de protection sociale efficaces, tels que des mécanismes de compensation ou de transfert en espèces ou des programmes donnant accès à d'autres

³¹ Appui de l'OIT aux programmes «Working For» menés en Afrique du Sud; programmes mis en œuvre en Inde au titre de la loi nationale de garantie de l'emploi rural (programmes NREGA); programmes d'intervention en cas de catastrophe de l'OIT en Haïti, dans les îles du Pacifique et aux Philippines; PAGE: Philippines (PHL104 – entreprises vertes, transition durable dans le secteur minier).

³² BIT: *Indigenous peoples and climate change – From victims to change agents through decent work* (Genève, 2017); et BIT: *Protecting people and the environment: Lessons learnt from Brazil's Bolsa Verde, China, Costa Rica, Ecuador, Mexico, South Africa and 56 other experiences*, ESS – Extension de la sécurité sociale, document de travail n° 54 (Genève, 2016).

moyens de subsistance (voir, par exemple, les programmes *Bolsa Verde* au Brésil, NREGA en Inde et «Working For» en Afrique du Sud).

53. Le Forum pourrait indiquer la voie à suivre en établissant les liens politiques et stratégiques qui s'imposent entre les objectifs de la protection et de l'exploitation durable de la biodiversité et des ressources naturelles et les objectifs portant sur la protection sociale, la création d'emplois, la mobilité de la main-d'œuvre et les migrations, notamment dans le cadre du pacte mondial concernant les migrations et du pacte mondial sur les réfugiés. A cet égard, il faudrait garder à l'esprit que l'accès aux ressources et les conflits qu'il fait naître ont des incidences sur les mouvements de populations dans les pays et d'un pays à l'autre.

Assurer une croissance inclusive et écologiquement durable par le dialogue et l'action gouvernementale

54. La création d'emplois décents, l'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités et la préservation de l'environnement constituent les grands enjeux de notre époque. Et pourtant, bon nombre d'objectifs fixés ont été jugés incompatibles. On a ainsi bien souvent considéré que la croissance économique devait prendre le pas sur l'égalité d'accès aux possibilités de travail décent et la préservation de l'environnement. Or des données scientifiques et un volume croissant de travaux de recherche pluridisciplinaire mettent en évidence l'existence de liens de complémentarité entre l'environnement, l'égalité d'accès aux ressources et la situation économique³³.
55. Dans le Programme 2030, il est entendu en matière de durabilité que les dimensions économique, sociale et environnementale du développement ne sont pas incompatibles entre elles, mais se renforcent mutuellement et rendent les sociétés résilientes. Une croissance durable et inclusive accompagnée de conditions de travail décentes est la clé de la résilience face aux chocs économiques et environnementaux, car elle fait une réalité de la cohésion sociale, de la disponibilité de ressources et de la prospérité partagée sur lesquelles reposent les systèmes économiques, sociaux et environnementaux.
56. L'action menée par l'OIT en matière de durabilité environnementale, de travail décent et de développement économique, trois domaines qui se recoupent, fait apparaître certaines lacunes et questions nouvelles dont il faut s'occuper. Ainsi, dans certains cas, la question de la durabilité environnementale n'a été appréhendée que dans la perspective des solutions et interventions techniques et technologiques, ses implications sociales et le rôle des acteurs sociaux étant négligés.
57. Il apparaît aujourd'hui clairement que la profonde transformation structurelle qui doit s'effectuer pour permettre la transition vers une croissance écologiquement et économiquement plus durable et inclusive exige des changements sociaux majeurs et une refonte de l'emploi. Cet état de fait confirme la pertinence du mandat de l'OIT en matière de justice sociale, élément central de la transition vers des économies et des sociétés plus durables pour tous sans que personne ne soit laissé de côté.
58. Les enseignements tirés de l'expérience de l'OIT confirment que l'Agenda du travail décent et ses quatre dimensions sont des composantes fondamentales du développement durable et doivent être au centre des politiques visant à assurer une croissance et un développement forts, durables et inclusifs. Toute stratégie de mise en œuvre du Programme 2030 doit être

³³ BIT: *Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2018 – L'écologisation des emplois* (Genève, à paraître).

fondée sur la participation des travailleurs et des employeurs en tant que tels, et pas uniquement en tant qu'utilisateurs, car c'est sur eux que repose la résilience de la société. A cet égard, le Bureau devrait apporter un appui aux organisations d'employeurs et de travailleurs pour les aider à renforcer leur capacité de participer au processus de présentation de rapports dans le cadre du forum.

59. Les gouvernements, les entreprises, les travailleurs et les communautés ont besoin d'être guidés sur divers plans pour opérer la transition voulue d'une manière juste et efficace. C'est la raison pour laquelle les mandants de l'OIT ont élaboré en 2015 les *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*. Ces principes, qui ont été adoptés par un groupe d'experts tripartite, «visent à fournir des orientations pratiques non contraignantes à l'intention des gouvernements et des partenaires sociaux, et à présenter des options précises pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi du cadre d'action, selon le contexte et les priorités de chaque pays»³⁴.
60. À travers L'Initiative verte du centenaire de l'OIT³⁵, le Bureau s'emploie à renforcer les connaissances et les capacités d'action dont l'OIT dispose pour intégrer l'objectif du travail décent dans la transition vers un développement durable à faible empreinte de carbone. Le Forum pourrait s'appuyer sur le cadre ainsi établi et promouvoir auprès des Etats Membres les orientations utiles qu'il fournit.

Projet de décision

61. ***Le Conseil d'administration prie le Directeur général de tenir compte de ses orientations pour élaborer plus avant la contribution de l'OIT à l'édition 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.***

³⁴ OIT: *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous* (2015). OIT: *Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale* (2015).

³⁵ *L'initiative verte*.